

**AUTORISATION DE PRISE DE VUES  
ET D'UTILISATION D'IMAGES LE REPRESENTANT  
ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022**

Nom de l'établissement : ..... Classe : .....  
Adresse /Téléphone : .....

Les photographes et prestataires missionnés par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse réalisent des reportages photographiques et vidéos des élèves scolarisés dans des écoles, collèges, lycées et autres lieux d'accueil des publics scolaires, des personnels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et des autres membres de la communauté éducative afin d'enrichir la banque d'images du MENJ.

Je soussigné(e) : .....  
Domicilié(e) : .....

- autorise le MENJS à enregistrer, reproduire et représenter mon image et/ou ma voix, en partie ou en intégralité, ensemble ou séparément, sur les supports détaillés ci-dessous.
- n'autorise pas le MENJS à enregistrer, reproduire et représenter mon image et/ou ma voix, en partie ou en intégralité, ensemble ou séparément, sur les supports détaillés ci-dessous.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- pour une durée de 10 ans à compter de la signature de la présente ;
- sur tous les supports d'information et de communication imprimés ou numériques à but non lucratif édités par les services de l'État ainsi que sur tous réseaux de communication, y compris télévisuels ou Internet ;
- de mon image en tant que telle et/ou intégrée dans une œuvre papier, numérique ou audiovisuelle.

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, le sujet dispose d'un libre accès aux photos le concernant et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci\***.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

La présente autorisation est délivrée en deux ou trois exemplaires, dont le premier m'/nous est remis, le second sera conservé par le MENJ et le troisième par l'établissement.

Sous réserve du respect de l'ensemble de ces conditions, je délivre mon consentement.

Fait à : .....

Le : .....

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) :  
(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)

\* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser un mail à l'adresse : [www.education.gouv.fr/contact-DPD](http://www.education.gouv.fr/contact-DPD) ou courrier recommandé avec accusé de réception (accompagné des copies des photographies concernées, ou, pour une vidéo, de la copie d'écran), à l'adresse suivante : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Secrétariat général - Délégation à la communication 110, rue de Grenelle - 75357 Paris Cedex 07. Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.